

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030105 – MDE 13/002/2003

Informations complémentaires sur l'AU 330/02 (MDE 13/022/02 du 7 novembre 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

MENACES D'EXÉCUTION / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE MÉDICAL

IRAN **Seyyed Hashem Aghajari (h), 45 ans, écrivain et professeur**

Londres, le 14 février 2003

Selon les informations diffusées par l'hebdomadaire *Kayhan*, dont le siège se trouve à Londres, la sentence capitale prononcée contre Seyyed Hashem Aghajari a été annulée. Cependant, les autorités judiciaires iraniennes n'ont ni confirmé, ni démenti cette nouvelle, et il semble que l'affaire ait été renvoyée devant la chambre de la Cour suprême qui siège à Qom.

Seyyed Hashem Aghajari, professeur d'histoire, a été arrêté le 8 août 2001 en raison d'un discours qu'il a prononcé le 19 juin à Hamedan, dans l'ouest de l'Iran. Les chefs d'accusation retenus contre lui – diffamation et insultes, notamment envers des personnalités et des chefs spirituels – étaient formulés de façon peu précise. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion.

Amnesty International cherche à obtenir de plus amples informations sur Seyyed Hashem Aghajari, et continuera à suivre de près l'évolution de sa situation.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes pour le moment.
Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de cet homme.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*